

FONS-SUR-LUSSAN

Lancé en 2018 par le Conseil départemental du Gard et confié à Altice France - XpFibre, le déploiement du réseau départemental de fibre optique a désormais rendu éligibles plus de 262 000 logements et locaux professionnels sur 301 communes gardoises. Zoom sur l'une d'entre elles, Fons-sur-Lussan.



© Thierry Allard



© Thierry Allard

FOCUS

229 des 230 logements et locaux professionnels de Fons-sur-Lussan sont reliés à la fibre optique. Parmi eux, 50 % ont d'ores et déjà souscrit un abonnement à la fibre optique. Sur le canton d'Alès 2, 96 % des 2 579 logements et locaux professionnels sont éligibles, et 38 % d'entre eux ont à ce stade souscrit un abonnement à la fibre optique.

Jean-Bernard Guihermet, maire : « *La fibre nous a changé la vie* »

Maire de Fons-sur-Lussan, 240 habitants à une vingtaine de kilomètres au nord d'Uzès, depuis 2020, Jean-Bernard Guihermet est aussi un adepte du télétravail. « *C'était très compliqué avant la fibre, rejoue-t-il. Maintenant ça marche super bien, la fibre a changé la vie des Fonsois du tout au tout.* » Car dans cette commune éloignée des villes, « *il est très important de pouvoir travailler sur place* », reprend le maire. Alors « *on attendait la fibre avec impatience* », se remémore-t-il, et désormais, tout le village est couvert dans le cadre du déploiement de la fibre optique Très Haut Débit WiGard. « *Ils ont été bons, raccorder toutes les zones rurales ce n'était pas évident, mais les travaux se sont déroulés sans souci* », salue Jean-Bernard Guihermet. Avec la fibre, « *le village rentre dans la normalité, affirme-t-il. C'est un plus pour notre attractivité.* » Et pas que pour travailler !

Gabin Bochet, gérant du café-restaurant La Goulade, à Fons-sur-Lussan : « *Avec la fibre, c'est le jour et la nuit* »

Si la fibre optique n'a pas changé la cuisine traditionnelle servie à la Goulade, elle facilite la vie de l'équipe du café-restaurant du village. « *La fibre nous a permis d'accélérer le processus de paiement, qui nécessite des logiciels de caisse de plus en plus puissants, et grâce au wi-fi, on peut utiliser plus de terminaux de paiement par carte et plus de pads pour les commandes* », développe le gérant Gabin Bochet. Un plus pour son activité, d'autant que « *le téléphone fonctionne beaucoup mieux* », rajoute-t-il. Important alors que le réseau mobile est encore perfectible sur la commune, notamment pour les clients, qui peuvent aussi profiter d'un wi-fi puissant et infiniment plus fiable qu'auparavant. Bref, « *j'ai connu avant, avec la fibre, c'est le jour et la nuit* », résume Gabin Bochet.



© Département du Gard

Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental du Gard a fait le choix de garantir l'égalité d'accès aux nouvelles technologies à toutes les Gardoises et à tous les Gardois en pilotant et en finançant l'arrivée de la fibre dans les zones non équipées par les opérateurs privés, soit 305 communes non concernées par le programme national très haut débit.

L'Assemblée départementale s'est engagée à hauteur de 7 M€ pour ne demander aucune contribution financière aux communes et financer les 100% de subventions publiques nécessaires au projet : un choix que seuls 12 départements ont fait.

Question à Valérie Meunier et Philippe Ribot, conseillers départementaux du canton d'Alès 2

Le déploiement de la fibre est-il arrivé à terme sur votre canton ?

Dans la zone WiGard, le réseau déployé par le Conseil départemental du Gard, nous sommes à un taux de couverture supérieur à 95% malgré le nombre de prises qui ne cesse d'évoluer depuis le début du projet en 2018.

Il faut noter que le plan « *France Très Haut Débit* » lancé par l'État en 2013, visant à couvrir l'intégralité du territoire en Très Haut Débit, a partagé le département en deux zones distinctes : Les zones AMII* pour les territoires urbains, sur lesquelles les opérateurs privés assurent le déploiement, et les zones de Réseau d'Initiative Publique (RIP). Sur ce canton d'Alès 2, c'est Orange qui raccorde les 4 communes en zone AMII : Salindres, Saint-Martin-de-Valgagues, Mons et Saint-Privat-des-Vieux. Pour les autres communes du canton, c'est le Conseil départemental du Gard qui s'est engagé à déployer la fibre avec WiGard, son réseau Très Haut Débit.

WiGard concerne au total 305 communes dans le Gard.

Plus d'informations
sur wigardfibre.fr



*Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement